gare aux maladies exotiques

Fièvre aphteuse

630.4
C212
P 1792
1985
c.3

Agriculture
Canada

Publication 1792/F

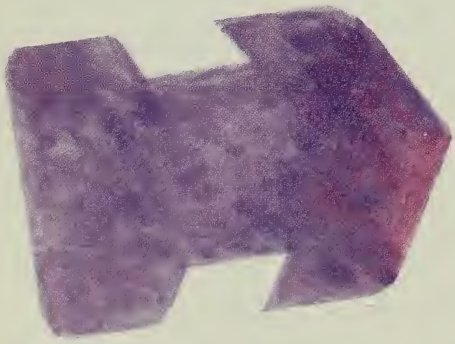

FIÈVRE APHTEUSE

La fièvre aphteuse est la maladie du bétail qui suscite le plus de crainte mondialement. Tous les animaux à onglons sont vulnérables à ce virus destructeur, facilement transmissible. Les bovins, les moutons et les porcs atteints de fièvre aphteuse portent sur les pieds, la langue, le groin, ou le mufle des ampoules douloureuses qui se brisent aisément et excrètent un liquide hautement contagieux. Il existe des vaccins contre la fièvre aphteuse mais les sujets vaccinés, quoique sains, peuvent devenir porteurs de la maladie et infecter d'autres animaux.

Le fièvre aphteuse se répand comme une traînée de poudre et a un effet dévastateur sur les troupeaux ainsi que sur la production agricole. Il y a 30 ans, cette maladie fit perdre au Canada près d'un milliard de dollars en exportations, en production intérieure et en coûts de lutte et d'éradication, et il ne s'agissait que d'une petite épidémie. L'apparition de cette maladie aujourd'hui pourrait fort bien conduire à un désastre financier. Il en coûterait des millions de dollars pour l'enrayer, et qui plus est, aucun pays ne voudrait plus importer nos produits d'origine animale par crainte d'importer également cette maladie.

La prévention de ce fléau au Canada nécessite la collaboration du public. Lisez la présente brochure attentivement; vous verrez comment *vous* pouvez contribuer à protéger le secteur canadien de l'élevage contre la fièvre aphteuse.

Historique

Des épidémies de fièvre aphteuse ont déjà frappé sporadiquement la plupart des pays du monde, sauf ceux d'Amérique centrale, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Japon et l'Irlande. Quoique la maladie soit rare en Amérique du Nord, un foyer d'infection a été découvert en Saskatchewan en 1952. Le virus, probablement introduit dans un produit carné importé illégalement, fut rapidement enrayé.

Comment la fièvre aphteuse se transmet-elle?

Voici les causes les plus fréquentes d'infection :

- importation, par des voyageurs sans méfiance, de produits du boeuf, du porc ou du mouton contaminés;
- vêtements, souliers et bagages contaminés;
- aliments du bétail, eau, paille et fumier contaminés;
- contact avec les sécrétions et les excrétions des animaux infectés;
- sperme utilisé pour l'insémination artificielle;
- vaccins et autres produits biologiques préparés à partir de tissus d'animaux infectés;
- le vent qui, semble-t-il, peut transporter le virus.

Ampoule crevée sur la gencive supérieure d'un bovin.

La fièvre aphteuse est très résistante aux conditions climatiques. Le virus survit à beaucoup des procédés utilisés dans la préparation des produits laitiers, y compris la pasteurisation rapide à haute température. Les agents de la fièvre aphteuse restent aussi insensibles au conditionnement des produits carnés et à une congélation prolongée.

Et si un foyer de fièvre aphteuse se déclarait au Canada?

Agriculture Canada a prévu un programme d'urgence national pour l'éradication de la maladie, afin de protéger l'économie et le cheptel canadiens. Dans les régions infectées, le déplacement des gens et des animaux et le transport des produits d'origine animale seraient strictement réglementés afin d'empêcher une plus grande propagation de la maladie. Les animaux sensibles à la maladie ou atteints seraient abattus, tandis qu'un dédommagement financier serait offert aux agriculteurs subissant des pertes. Les coûts d'éradication seraient énormes et les contribuables canadiens devraient assumer leur part du fardeau financier.

Ampoule sur l'extrémité de la mamelle d'un animal.

Indices de la fièvre aphteuse : signes à observer

Voici les premiers signes à se manifester chez un animal atteint de fièvre aphteuse :
- abattement;
- perte d'appétit;
- fièvre;
- baisse de la production de lait;
- claudication;
- écoulement de bave; et
- tremblement des lèvres.

Plusieurs jours après l'infection, des ampoules se forment sur la bouche, sur la langue, juste au-dessus des sabots, sur le groin ou le mufle, et sur les mamelles de l'animal. Ces ampoules sont remplies d'un liquide transparent très contagieux. Elles se rompent facilement, plusieurs avant même qu'elles ne soient visibles.

Un diagnostic préliminaire de la fièvre aphteuse peut être établi d'après les signes cliniques et l'histoire récente de la maladie. Il est cependant nécessaire de le confirmer par des analyses en laboratoire, car les symptômes de la fièvre aphteuse sont facilement confondus avec ceux d'autres maladies étrangères.

Souvent les animaux contaminés bavent.

Prévention

Afin d'empêcher l'introduction de la fièvre aphteuse au Canada, le gouvernement a adopté des règlements sévères régissant l'importation des animaux sensibles à la maladie et celle de leurs produits en provenance des pays qui connaissent ou qui ont déjà connu des infections de fièvre aphteuse. Les animaux importés sont mis en quarantaine pendant de longues périodes de temps; ils sont ensuite soumis à des épreuves de dépistage et doivent satisfaire à d'autres normes également sévères. Ces mesures sont cependant inutiles si les voyageurs arrivant de l'étranger ne font pas leur part. Ainsi, ces derniers sont tenus de déclarer toute viande ou produit carné qu'ils rapportent avec eux.

Ce que VOUS pouvez faire :

Si vous voyagez,

- Déclarez toutes les viandes et tous les produits laitiers que vous désirez rapporter au Canada. Ce petit bout de saucisse d'apparence inoffensive pourrait bien cacher le virus de la fièvre aphteuse.

Eschare sur le sabot d'un animal contaminé.

- Si vous avez visité une exploitation agricole à l'étranger, assurez-vous qu'aucune particule de terre ou de fumier n'adhère aux vêtements ou aux chaussures que vous avez portés lors de votre visite. De plus, restez à l'écart des exploitations agricoles canadiennes pendant 14 jours.

Si vous êtes agriculteur,

- Surveillez vos troupeaux et notez tout signe suspect.
- Si vous décelez des symptômes de la fièvre aphteuse dans votre troupeau, communiquez avec votre vétérinaire ou le bureau le plus proche d'Agriculture Canada. Vous êtes tenu légalement et moralement (envers le secteur canadien de l'élevage) de rapporter tous les cas suspects.
- Isolez tout animal suspect à l'intérieur, en attendant un examen.
- Restreignez les déplacements des animaux, des personnes, des véhicules et du matériel jusqu'à ce qu'un vétérinaire ait examiné votre bétail.
- Agissez rapidement! La fièvre aphteuse se répand vite et est destructive; une action rapide est la clef de son éradication.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Division de la santé des animaux
Agriculture Canada
2255, av. Carling
Ottawa K1A 0Y9

Téléphone : (613) 995-5433

ou au bureau d'inspection vétérinaire d'Agriculture Canada le plus près.

PUBLICATION 1792/F, on peut obtenir des exemplaires à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985
N° de cat. A43-1792/1985F ISBN: 0-662-93111-4
Impression 1985 3M-3:85

Also available in English under the title
Foot and mouth disease.

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
AGRICULTURE CANADA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00007040 1

Canada